

Bachelier en enseignement section 3 français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1205 Fondements disciplinaires et didactiques de la religion catholique volet 1 : découverte			
Code	PERR1B25RELIG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be) HELHa Loverval ()		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est consacrée à la structuration progressive et au développement plus systématique des fondements disciplinaires et didactiques de la religion chrétienne. Cette U.E vise à travailler la compréhension de la foi chrétienne et en faire découvrir sa pertinence et sa cohérence.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

- Manipuler la Bible afin d'y retrouver un passage biblique et de le situer dans le corpus.
- Connaître différents genres littéraires du corpus biblique.
- Maîtriser le vocabulaire disciplinaire.
- Connaître différentes méthodes d'analyses du corpus biblique.
- Distinguer et connaître les différentes fêtes chrétiennes et leur signification pour le croyant.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERR1B25RELIGA Fondements disciplinaires et didactiques de la religion catholique volet 1 : 75 h / 5 C
découverte

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERR1B25RELIGA Fondements disciplinaires et didactiques de la religion catholique volet 1 : 50
découverte

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques de la religion catholique volet 1 : découverte			
Code	22_PERR1B25RELIGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La formation spécifique en religion prépare les étudiants à enseigner le cours de religion catholique aux premier et second degrés de l'enseignement secondaire en suivant le Programme de religion catholique. Au terme de leur formation, les étudiants devront être capables de proposer à des adolescents le message chrétien comme source de croissance en humanité, dans une perspective d'éducation à la recherche de sens.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de manipuler la Bible afin d'y retrouver un passage biblique et de le situer dans le corpus.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de connaître les différents genres littéraires du corpus biblique.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de maîtriser le vocabulaire disciplinaire.

au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de connaître les différentes méthodes d'analyses du corpus biblique.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de distinguer et connaître les différentes fêtes chrétiennes et leur signification pour le croyant.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction générale à la Bible
- Les différentes parties de la Bible
- Les méthodes d'analyses
- Le calendrier liturgique: les fêtes chrétiennes

Démarches d'apprentissage

Développement des contenus de manière théorique, didactique et en interactions avec les étudiants sous forme d'exposés, d'exercices, de synthèses et de réflexions.

Pour les heures 11-12-13-14-15, en fonction du nombre de crédits de la fiche ECTS, travaux individuels ou de groupes, présentations écrites et orales, lectures, recherches complémentaires dans des ouvrages, préparation à une célébration religieuse.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des explications et des exercices supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins et du résultat au test formatif.

Un test formatif est réalisé en novembre pour faire le point sur la matière vue et se préparer à la manière d'être interrogé à l'examen écrit.

Une liste d'ouvrages est donnée en cours de quadrimestre aux étudiants afin qu'ils puissent trouver davantage d'informations sur les matières abordées.

Les objectifs de la matière sont fournis en décembre en vue de préparer l'examen écrit et oral de janvier.

Sources et références

La Bible (T.O.B, Bible de Jérusalem, Ze Bible)

Le Programme de religion catholique.

Charpentier, E. Pour lire l'Ancien Testament.

Charpentier, E. Pour lire Nouveau Testament.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les fichiers déposés sur ConnectED, les feuilles de cours distribuées en classe, les notes personnelles des étudiants et les documents photocopiés en rapport avec les sujets abordés au cours.

Certains supports et autres documents peuvent être déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours (TJ) et lors de l'examen écrit (70%) et oral (20%) en janvier.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des travaux notés durant le quadrimestre, (à raison de 10% de la cote finale) et de l'examen écrit et oral (à raison de 90% de la cote finale)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10				
Période d'évaluation	Exm	90			Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Q3: l'étudiant sera évalué par un examen écrit (80%) et oral (20%) à raison de 100% s'il a réussi son travail journalier.

Si le travail journalier n'est pas réussi, ce sera le même mode d'évaluation du Q1 (TJ): 10% et un examen écrit : 70% et un oral (20%).

"Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et le responsable des horaires."

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).